

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix huit septembre (18 septembre 2020), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de David GUYOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2020

Présent(e)s : ANTIER Pierre, BORNOT-FAIVRE Carine, BOZON Sophie, GORSE Cyril, GUERRET Laurent, GUYOT David, MARTY Paule, NAUDIN Martine, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, PERRON Pascal, ROUSSET Ghislain, TACCHINI-NOEL Olivia, VERNET Corinne

Absents excusés: LAUBEPIN Ivan

Secrétaire de séance : TACCHINI-NOEL Olivia

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 14- Votants :14

DIVERS

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 31 juillet 2020

II - URBANISME

1. Suivi des dossiers d'urbanisme

M. le maire informe les élus :

- qu'un permis de construire pour la réhabilitation d'une maison d'habitation, située Impasse du Champ Chevalier, a été accordé à Mme RIGHETTI Manon.
- qu'une demande de permis de construire pour la réhabilitation d'une maison d'habitation est en attente de dossier d'assainissement;
- qu'une déclaration préalable de travaux pour exhaussement de terrain est en cours d'instruction
- qu'il a été destinataire de demandes de renseignement pour la construction d'une yourte et pour l'installation de tiny-house sur des terrains situés en dehors de la zone constructible de la carte communale

III – AFFAIRES SCOLAIRES

- Carine Bornot-Faivre, responsable de la commission « Vie Scolaire » informe les élus que :
 - 95 élèves ont fait la rentrée des classes :
 - 26 en maternelle
 - 23 en Grande Section/CP
 - 26 en Cours Elémentaire
 - 20 en Cours Moyen
 - L'accueil à la rentrée de septembre s'est fait dans les mêmes conditions sanitaires qu'au mois de juin : accueil dans la cour avec respect de la distanciation et port du masque obligatoire pour les parents, les enseignants et le personnel, séparation des classes pendant les récréations et à la cantine ;
 - Olivier Amaro, enseignant à l'école maternelle a été appelé par l'inspection académique pour occuper un poste de conseiller pédagogique ; il sera remplacé par Armelle Geoffroy ;
 - Compte-tenu des contraintes sanitaires, la Commune attribuera davantage d'heures de travail à Michèle Bonnot pour le ménage de l'école maternelle ;
 - Le ménage de l'école Primaire continuera à être effectué par l'Entreprise Benoît Buchaillot ;

- Suite à un problème survenu la première semaine dans le bus de transport scolaire, il a été décidé de remettre en place un accompagnant pour les enfants de moins de 6 ans dans le transport du midi ;

- Une machine à laver et un sèche linge ont été gracieusement offerts par un conseiller municipal et installé dans une pièce annexe au pôle périscolaire afin de procéder à un lavage régulier du matériel de nettoyage et autres si besoin ;

IV – ENVIRONNEMENT

- a) Suite à une réunion avec les élus de la commune de Ruffey, il a été convenu de ne plus entreposer de déchets verts et de déblais de démolition sur le site de Larnaud/Ruffey, situé à l'extrémité du Chemin du Bois de la Besse. Seuls sont autorisées les terres de curage de cours d'eau et fossés communaux classés ;
- b) Aménagement de l'étang des Tartres : M. le maire a reçu une responsable de la SAFER et la famille Chalumeau, vendeuse du site. Il est informé de l'identité d'un acheteur potentiel et de ses projets d'aménagement qui suscitent des réactions favorables et d'autres plus mitigées des membres du conseil ; Il précise cependant que seul le moulin est sur le territoire de Larnaud, l'étang des Tartres étant situé dans sa quasi-intégralité sur le territoire de Fontainebrux ;

V – DDFIP : Direction Départementale des Finances Publiques :

Les membres retenus par la DDFIP seront informés personnellement de la décision de celle-ci et recevront un document leur expliquant leur rôle au sein de la Commission Communale des Impôts Directs ;

VI – COMPTE-RENDU DE DIVERSES REUNIONS

a) Commission des bâtiments : Jean-Yves Noblet, responsable de la Commission rend compte de l'état des bâtiments communaux et insiste plus particulièrement sur l'état de la toiture de l'église : un devis de remise en état ponctuelle a été demandé à une entreprise locale pour une première évaluation des travaux à réaliser ; il sera aussi nécessaire de faire procéder à un nettoyage des châteaux ;

b) Commission « Voirie » : Patrick Noblet, responsable de la commission rend compte de la réunion de la commission « Voirie » de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille et de leurs divers domaines d'intervention : voirie, ouvrages d'art, fauchage, curage et arasement de fossés. La commission communale « Voirie » se réunira à Larnaud le 26 septembre afin de faire le point sur les travaux de voirie et de fossés à réaliser ;

c) SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : David Guyot a rencontré Anthony Borel le responsable communautaire du service de SPANC. Une réunion publique d'information sera organisée très prochainement afin de présenter aux habitants le nouveau système de diagnostics et rapports portant sur les installations sanitaires (entretien, vidanges, périodicité, réhabilitation éventuelle, tarifs, conseils...) ;

VII – QUESTIONS DIVERSES

- a) Les élus autorisent le Maire à procéder à un virement de crédits afin de pouvoir mandater une dépense prévue partiellement au Budget primitif ;
- b) Les élus décident de confier à la commission « animation » :
 - a. Un projet de marché local de producteurs sur la commune
 - b. Un projet de distributeur de pain automatisé
 - c. La création d'un conseil des jeunes en relation avec la directrice d'école
- c) Le Maire informe les élus que la traditionnelle vente de brioches est annulée pour cette année en raison de l'épidémie de COVID 19 ;
- d) Il informe les élus des possibilités de formations qui leur sont offertes par l'intermédiaire entre autres de l'Association des Maires et Communes du Jura ;
- e) Mise en place par Cyril Gorse d'un nouveau Support informatique à disposition de la mairie et des élus qui le souhaitent ; une réunion d'information sera organisée prochainement ;

- f) M. le Maire informe les élus qu'il est saisi d'une demande d'extension du réseau d'éclairage public pour les derniers habitants du Chemin du grand Champ ainsi que pour la Rue de la Gare ;
- g) Il informe les élus qu'une demande d'honorariat sera déposée auprès de la Préfecture au profit de Philippe Antoine, Maire de Larnaud pendant 31 ans ;
- h) Martine Naudin, responsable de la commission « Lien Social » exprime sa satisfaction suite aux réponses positives reçues de 7 personnes bénévoles se déclarant prêtes à assurer l'accompagnement des personnes disposant d'une télé-alarme ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

LARNAUD, le 23 septembre 2020.

Le Maire, David GUYOT,